Castres le 21. avril 1776.

Monsieur

à joindre aux n.os 208 ou 209 des pieces envoyées à l'Academie par M. [illegible]

Je suis bien sensible aux soins que vous avés bien voulu prendre au sujet du Mémoire que j'ai eu l'honneur de vous envoyer pour l'academie: quoiqu'il n'ait pas été Couronné je n'en suis pas moins reconnoissant. Vous me faites l'honneur de me dire que le mémoire inseré contre moi au journal de medecine a indisposé quelques membres de l'academie; Comm'aussi le grand nombre de mes observations sur la même maladie; a cet Egard je puis bien vous assurer, Monsieur, n'avoir Exageré, ni sur les faits, ni sur le nombre; d'ailleurs pour ne pas être suspecté d'infidelité, j'ai cité a chaque observation le nom des personnes, et leur domicille; par ce moyen il Etoit facile d'éclaircir la verité, que je me ferai toujours gloire de ne pas altérer.

Quoique j'habite une petite ville Et que je ne sois pas encore d'un age avancé, je crois pouvoir dire qu'il y a peu de Chirurgiens, qui ayent eu occasion de manœuvrer, autant des opérations de

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

ARC 49 n°81

chirurgie de toute espèce que moi; particulièrement des maladies cancreuses, Et des polipes: En éffet je puis fournir Environ six Cents observations Et plusieurs intéressantes que j'ai eu occasion de faire, non seulement a Castres, où il me vient souvent des Etrangers, mais jusques a quarante Lieuës d'icy où ma petite reputation m'appelle souvent.

Permettez je vous prie, Monsieur, que j'aye l'honneur de vous dire un mot a son sujet. Le S.r Pujol jeune medecin de Cette ville fit paroître dans le journal du mois de fevrier 1775. un Memoire Contre moi. Je repondis a ce mémoire par le journal du mois d'août même année, j'ai prouvé a ce medecin par des pieces justificatives l'imposture la plus noire quoique M.r Roux eut l'attention pour favoriser son Confrere, de tronquer ma Reponse il retrancha tout ce qui tendoit a prouver ces peu de Connoissances dans la partie chirurgicale, il aima mieux decouvrir son imposture, que son ignorance.

Le S.r Pujol se voïant confondu par ma reponce a cru se justifier en faisant paroître au journal de fevrier de cette année une replique, intitulée Eclaircissements, il s'est dechaîné de plus fort contre moi, par tout ce que l'imposture a de plus subtil; j'ai repondu Et ma justification est complette j'ai relevé ses Contradictions, Et ses Erreurs et mis sur un point d'évidence sa fourberie Et son impostaré.

Il Est cependant bien facheux pour moi, Monsieur, que les Calomnies inserées dans le journal ayent pû prévenir contre moi des personnes aussi respectables que Celles qui étoient chargées du jugement des ouvrages. s'il n'est pas permis d'Etre son apologiste, il est du moins très naturel et très legitime de repousser les Coups qu'on nous porte; Ce n'est que dans Cette vuë que j'ai l'honneur de vous addresser trois Deliberations des Diocezes de Castres, alby, Et Lavaur: Ces

piéces authentiques qui sont l'ouvrage des personnes en place les plus distinguées de ce païs cy, Et qui n'ont pour base que des faits generalement Connus, suffiront sans doute pour dementir les fausses assertions de mon detracteur : oserois-je vous supplier, Monsieur, de vouloir bien, lorsque l'occasion s'en présentera prier les personnes de votre Connoissance que le journaliste a pû prévenir contre moi, d'en prendre Communication. Des actes aussi honorables, le cas que daignent faire de moi M. Le Comte de Perigord, M.M. les Intendants de la Province, ainsi que plusieurs autres personnes qui y occupent les premieres places devroient ce me semble Etre des titres suffisants pour me mettre a l'abri des impressions malignes qu'un medecin ignorant, Et envieux, cherche a donner Contre moi.

Mais vous allés être surpris, Monsieur, d'apprendre l'injustice que l'auteur du journal de medecine Commet envers moi. Cette partialité Est sans Exemple ; il a ma reponse depuis longtems, Et je ne puis parvenir a la faire paroître, il a Epousé la querelle de mon adversaire parcequ'il Est medecin, mais ce parti est injuste Et ridicule, et va contre le droit des gens ; il doit inserer dans Son journal les legitimes deffenses surtout lorsque sans preuve il y a inseré des imputations qui me donneroient le droit de le poursuivre. J'ai Evité dans ma replique les personalités je ne me suis occupé que de ma deffense. Depuis la Lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'Ecrire je sens qu'il est de necessité absolüe qu'elle paroisse, pour me reintégrer dans l'Esprit des personnes a qui ce mémoire a fait quelque sensation.

Permettés moi de vous prier, Monsieur, vous qui êtes le Pere des Chirurgiens, Et de la Chirurgie, d'en dire un mot a M.r Roux, Et de l'engager a ne rien ôter de mon Memoire, je suis très persuadé qu'il n'osera pas vous refuser Et qu'il paroitra incessament. Je sçai que Le S.r Pujol

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

a fait agir auprès de Mr. Roux pour en éviter l'impression
il craint avec raison de servir démasqué.

J'ai l'honneur d'être avec Respect

Monsieur

Votre très-humble Et
très-Obéissant Serviteur
jean